Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 88 (1961)

Heft: 5

Artikel: Rondes et picoulets
Autor: Montandon, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-232306

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rondes et picoulets

par Charles Montandon

Le patois nomme rionda (rion, rondo) les danses en rond, les rondes. Elles étaient très fréquentes autrefois en pays romand et se dansaient en plein air en utilisant des ritournelles spéciales. On en trouve des restes dans nos picoulets écoliers et dans quelques chants :

« Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés », ou en terre neuchâteloise :

« C'est un grand château, va-t-en virre avau. »

Le doyen Bridel signale que, dans chacun des quatre quartiers de Fribourg (Bourg, Auge, Places et Neuveville), il y avait un jour fixé pour danser autour de la fontaine principale, ornée de fleurs; aucune fille à marier, fût-elle de la première distinction, ne pouvait se dispenser d'y paraître et d'y chautâ lè rion. Les quatre quartiers de Lausanne (Cité, Bourg, Saint-François et Saint-Laurent) connaissaient cette ronde vaudoise:

Vo z'îtè min couaitî, vo z'autro amouêrau! (Vous êtes bien pressés, vous autres amoureux!)

A Moudon, on chantait et dansait :

Sospîro pâ por vo Vaidè-vo; Sospîro por on autro Que y'âmo mî que vo, Vaidè-vo, Que y'âmo mî que vo! Et allin-lai a l'ombretta, Lo sélau no farâ mau. Et allin-lai, A la roûva dau boû. Je ne soupire pas pour vous, Voyez-vous; Je soupire pour un autre Que j'aime mieux que vous, Voyez-vous, Que j'aime mieux que vous! Et allons-y, à l'ombre, Le soleil nous fera mal. Et allons-y A l'orée du bois.

On connaît les belles et joyeuses coraules fribourgeoises. Celles de la place de Moudon, à Estavayer, sont demeurées. Les mélodies des coraules, dit Bridel, « avaient quelque chose d'original, de pittoresque, pour ceux qui savent apprécier la musique de la nature, où l'art recherché n'est pour rien ». On raconte le mariage d'un couple dénué de biens ; le mari répond à sa compagne éplorée :

Quan lè z'aoutrou mezéron, No voiterin; Quan lè z'aoutrou riretron, No piorerin. Rin que no dôû, ma mie, Rin que no dôû, Te tsapierî la sope Et mè lo boû.

Quand les autres mangeront,
Nous regarderons;
Quand les autres riront,
Nous pleurerons.
Rien que nous deux, ma mie,
Rien que nous deux,
Tu couperas (le pain de) la soupe
Et moi le bois.

Beaucoup de ces chansons de rondes avaient une allure très libre, qu'explique la franchise et le sans-façon du patois. Les baillis bernois furent pour beaucoup dans leur disparition; en 1559 déjà, on interdit d'en chanter plusieurs que l'esprit assez pudibond de la Réforme faisait trouver peu décentes. On nous pardonnera d'en citer quelques-unes, sans traduction:

Mére, maria-mè, lè tètet mè craissan!

Une autre rionda vaudoise, alors très en vogue, commençait ainsi :

Se vo voillâ cutsî avoué mè, fau traire (ôter) voûtrè tsaussè!

Le réformateur Viret ayant tonné en chaire contre cette ronde, les filles d'Orbe et des villages alentour crurent qu'il était suffisant, pour lui complaire, de changer un mot, et elles continuèrent de chanter :

Se vo voillâ cutsî avoué mè, fau voirdâ (garder) voûtrè tsaussè!

Une ronde qu'on chantait et dansait à Oron, Moudon et Payerne avait ce refrain satirique (Bridel) :

Ne san pâ ti sû lè z'âbro, lè cocu (déformation de « coucou »), lai ein a bin, dein sta vela, dè vetu...

Le secrétaire-caissier

(Extrait d'un vieux journal)

Si le secrétaire envoie une lettre...

S'il envoie une carte postale...

S'il n'envoie pas un avis...

S'il assiste à une réunion du comité...

S'il ne vient pas à la réunion...

S'il réclame à un membre sa cotisation en retard...

S'il oublie de la lui réclamer...

S'il demande un avis...

S'il ne le fait pas...

S'il fait des comptes rendus complets...

S'il les condense...

S'il parle d'une question...

S'il est tranquille...

C'est trop long. C'est trop court.

Il est paresseux.

Il s'impose.

Il s'en fiche.

Il l'insulte.

Il ne s'occupe de rien.

Il est incompétent.

Il est orgueilleux.

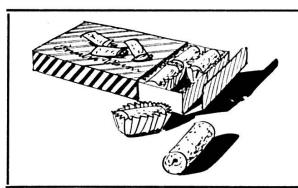
Ils sont trop longs.

Ils sont incomplets.

C'est qu'il veut tout régenter.

C'est qu'il ne prend aucun intérêt à ce qui se dit.

De toutes manières, si les autres ne font rien, le secrétaire doit tout faire!



SPÉ CIALITÉ

que tous Romands et Romandes apprécient:

LES BOUCHONS VAUDOIS

Création des confiseurs de « CHEZ NOUS »